



GUIDE DE RESTITUTION

OK TRUCKS
PRE-OWNED VEHICLES CERTIFIED BY **IVECO**

IVECO
Votre partenaire pour un transport durable



AVANT-PROPOS

Chère cliente, cher client,

Le présent catalogue de dommages a pour but de vous préparer à la restitution de votre camion IVECO à la fin de la durée d'utilisation.

Le véhicule restitué devra être en conformité avec sa description d'origine notamment en ce qui concerne les options, accessoires, équipements et ne comporter que des pièces préconisées par le constructeur.

Les exemples illustrés montrent non seulement les traces d'usure les plus fréquentes occasionnées par une utilisation normale du véhicule mais aussi les détériorations les plus fréquentes dues à une utilisation non conforme.

Les traces d'usure qui sont accompagnées d'un symbole vert dans les pages suivantes n'engendrent en principe aucun frais et ne font pas l'objet de coûts supplémentaires dans le cadre du décompte de fin de contrat.

Les dommages non acceptés sont marqués d'un symbole rouge. Tous les dommages sont détaillés dans un rapport d'expertise ordonné par Iveco et réalisé lors d'une expertise contradictoire pour tout véhicule restitué. Les critères d'évaluation des dommages se basent sur le présent document.

Ce catalogue de dommages est disponible et consultable sur le site www.oktrucks.fr
Dans l'espoir d'une collaboration cordiale, nous vous souhaitons bonne route !

Votre équipe IVECO

CONDITIONS DE RESTITUTION

LIEU DE RESTITUTION

Les véhicules sont reversés sur les parcs de stockage stipulés dans le protocole signé entre les parties.
Le transporteur du cédant devra se soumettre aux règles de réception du stockeur.

ETAT GÉNÉRAL DU VÉHICULE

Chaque véhicule doit être restitué dans l'état suivant :

- Etre en état de marche, les voyants d'alerte rouge de dysfonctionnement des principaux organes du véhicule éteints (voyants orange non chiffrable)
- Avoir suffisamment de carburant, le voyant de carburant éteint
- Etre utilisable en toute sécurité pour un transfert par la route, les organes de sécurité devant être en parfait état (ex: freins défectueux, pneus usagés jusqu'à la structure)
- Etre révisé suivant les conditions d'entretien imposées par le constructeur
- Etre propre à l'extérieur et à l'intérieur afin de permettre l'évaluation des éventuels frais de remise en état
- Les ouvrants doivent être parfaitement étanches pour que le véhicule soit « hors d'eau »
- N'avoir subi aucun dommage dans sa structure (hors jupe et ailes arrières, pavillon), n'ayant subi aucun passage au marbre ou ayant fait l'objet d'un classement VE
- Comporter l'ensemble des éléments et accessoires d'origine dès la restitution, la repose ultérieure des amovibles pouvant être refusée par le protocole
- Ne comporter que des pièces de rechange préconisées par le constructeur
- Ne pas avoir fait l'objet d'une déclaration de vol
- Le montage pneumatique devra être conforme aux normes constructeur

A défaut d'application ou de justificatif, le véhicule pourra être refusé et/ou des frais imputés et ce, en fonction des conditions stipulées dans le protocole signé entre les parties.

EXAMEN DU VÉHICULE

IDENTIFICATION

Le véhicule est identifié par un relevé du modèle, numéro de châssis (VIN complet), immatriculation et kilométrage. Informations complémentaires concernant la présence des éléments suivants:

- Accessoires et éléments amovibles suivant le modèle ou la finition du véhicule.
Exemple : Sièges additionnels, sur-tapis, cache bagage, filet, pare-vent, etc.
- Roues de secours et outils liés au changement/remise en état de la roue.
Exemple : cric, trousse à outils, kit de réparation ou kit de gonflage, et tout élément livré avec le véhicule.
- Eléments amovibles des fonctions audio/vidéo/guidage du véhicule.
Exemple: SD card, CD rom, téléphone, et tout élément annoncé comme étant livré avec le véhicule initialement et restitué physiquement lors de la restitution.
- Doubles de clé et cartes d'ouverture du véhicule.
- Notices d'utilisation et carnet d'entretien.

La procédure de restitution de certains éléments précités est indiquée dans le protocole signé entre les parties. L'évaluateur tiendra compte de ces particularités lors de son relevé, ainsi que le back office de chiffrage lors de la valorisation du devis.



REGARD DES TECHNICIENS

L'examen est statique pour la partie carrosserie du véhicule. Il se fera sur le parc de stockage dans les conditions établies par les parties.

Le technicien repère les dégâts à lumière rasante. L'estimateur identifiera les déformations, malfaçons, rayures, enfoncements, éclats, corrosions, les pièces cassées et manquantes ainsi que les défauts d'alignement. Pour les Véhicules Utilitaires Légers (VUL) : Les dégâts retenus sont ceux visibles de face.



TPOLOGIE DES DOMMAGES RELEVÉS

Les dommages relevés sont décrits selon leur nature : éclat, Rayure, enfoncement, pièce cassée, pièce manquante, malfaçon, ...

QUALIFICATION DES DOMMAGES RELEVÉS

Les dommages sont relevés et qualifiés en fonction de leur taille et de leur nombre. Il peuvent être valorisés, d'autres simplement notifiés comme mémo, voir non relevés en fonction des critères présentés ci-après.

TPOLOGIE DE RÉPARATION

- Forfaits horaires: nettoyage, destickage, réparation SR, lustrage,...
- Temps de tôlerie suivant l'importance des dégâts et les méthodes retenues
- Temps de réparation, temps de peinture et échanges de pièces en fonction des barèmes constructeurs

Les grilles de forfaits, temps, et tarifs sont annexés au protocole.

ESSAI ROUTIER

L'essai routier permet l'appréciation du bon fonctionnement des organes mécaniques lors d'un essai routier. Les dysfonctionnements pourront faire l'objet d'une facturation, suivant les règles précisées dans le protocole.

Essai au ralenti – Vitesse embouteillage

- Démarrage homogène, sur tous les cylindres
- Boîte auto : vérification du blocage en position "P" sur pente et absence de démarrage rapport engagé
- Régularité fonctionnement au ralenti
- Braquage en butée de Gauche à Droite : transmission, bras train AV, rotules, etc.
- Avertisseur ceinture de sécurité bouclée
- Sonorité mécanique
- Sonorité intérieure ambiante
- Fonctionnement de la climatisation
- Test GPS : programmation d'une destination

Phase d'accélération

- Accélération franche : test Support G.M.P (silentbloc moteur), ESP, ASR (si non possible)
- Fonctionnement du système suralimentation : Turbo - Compresseur
- Boîte de vitesses : passage de tous les rapports (montée, pas de craquements, synchro rapide)
- Vibrations mécaniques : moteur, transmissions, échappement, tringleries, etc.

Phase d'accélération 50-70 km/h

- Test des Amortisseurs : ensemble de liaison AV & AR sur route déformée ou ralentisseurs
- Bruits au roulage : roulements, déformation pneumatique
- Volant : alignement Point 0, maintien et tenue de cap - résistance au volant
- Bruits aérodynamique : entrée d'air, sifflement
- Test de patinage embrayage entre 4ème et 5ème à la montée et à la descente des rapports
- Test GPS - déplacement et défilement de la position (présence des CD)

Phase de décélération

- Freinage Progressif appuyé : efficacité, maintien en ligne, vibrations
- Test B.V : rétrograder tous les rapports jusqu'en 2nde
- Test déclenchement de l'ABS (vitesse de 15 -20 KM/H)
- Ventilation Moteur (en fin d'essai)
- En retour d'essai, à l'arrêt et depuis l'extérieur, odeurs : freins, huile, échappement



ELÉMENTS CONTRÔLÉS

Compartment moteur

- Aspect général : fuites de liquides, traces d’huile, corrosion, niveaux visibles à l’oeil,
- Bout de longerons, traverses de radiateur et éléments connexes
- Examen du bloc avant
- Batterie

Bloc avant

- Alignement des éléments
- Pavillon, capucine
- Parebrise
- Capot
- Blocs optiques
- Calandre, parechoc AV
- Jupe, spoiler

Latéral gauche : extérieur

- Alignement des éléments
- Aile avant
- Passage de roue avant et garniture
- Répétiteur aile avant
- Rétroviseur
- Porte(s)
- Bas de caisse
- Panneaux latéraux
- Porte coulissante
- Brancard
- Passage de roue arrière et garniture
- Pavillon
- Baguettes et enjoliveur de toit
- Et tout élément ou pièce faisant partie intégrante du véhicule

Bloc arrière : Portes/hayon ouvert

- Ciel de pavillon,
- Arrêt de charge
- Garniture de coffre /hayon
- Contrôle des ouvrants des compartiments intérieurs
- Garniture de coffre droit et gauche
- Garniture de sièges arrière

- Accessoires de dépannage
- Eléments amovibles :Trousse de secours, triangle, gilets, filets de coffre et tout élément lié au modèle
- Plancher de chargement
- Panneaux latéraux
- Garniture panneaux (origine, bois)
- Passage de roue
- Pavillon, Capucines : freins, huile, échappement

Bloc arrière : Portes/hayon fermé

- Alignement des éléments
- Malle/hayon
- Lunette arrière
- Feux
- Support et éclairer de plaque
- Pare choc
- Jupe arrière
- Echappement (déformation)
- Marche pied
- Option: Fonctionnement du hayon

Bloc arrière : Latéral droit

- Alignement des éléments
- Aile avant
- Passage de roue avant et garniture
- Répétiteur aile avant
- Rétroviseur
- Porte (s)
- Bas de caisse
- Panneaux latéraux
- Porte coulissante
- Brancard
- Passage de roue arrière et garniture
- Pavillon
- Baguettes et enjoliveur de toit
- Et tout élément ou pièce faisant partie intégrante du véhicule

Roues, jantes et roue de secours

- Alignement des éléments
- Aile avant
- Enjoliveur (jante tôle)
- Relevé de la taille, dimension, Indice de vitesse du pneumatique

- Type de roue de secours
- Relevé de l’usure de la bande du pneumatique : centrale, extérieure
- Examen du flanc du pneumatique

Places avant et arrière

- Aspect général du véhicule : Odeur, propreté, taches
- Fonctionnement des ouvrants et serrures
- Etat des entrées et des intérieurs de portes
- Enjoliveurs des seuils, des bas de caisse. Joints de portes
- Garniture de portes, vitres
- Garniture de sol
- Fonctionnement, des commandes de siège si présentes
- Ceinture de sécurité
- Garnitures de siège : assise, dossier et appui tête
- Rétroviseur

- Pare-brise
- Tableau de bord et console
- Ciel de pavillon, pare soleil, rangements plafond
- Arrêt de charge

Intérieur : poste de conduite

- Contrôle des commandes
- Relevé kilométrique
- Mise en route du moteur et notification des éventuels voyants allumés
- Braquage des roues pour examen ultérieur des pneumatiques



LÉGENDE DES ICÔNES



PEINTURE / RÉPARATIONS



La méthode de réparation prévoit l'élimination des bosses et/ou l'application de mastic et/ou le ponçage et/ou la réparation plastique et/ou la peinture.



NETTOYAGE

Procédé chimique et mécanique, sec ou humide selon la tache ou la salissure.



ECHANGE

Les pièces sont cassées ou mal réparées ou le coût de réparation est plus élevé que celui d'une pièce de rechange neuve. Une pièce neuve est nécessaire.



MEMO





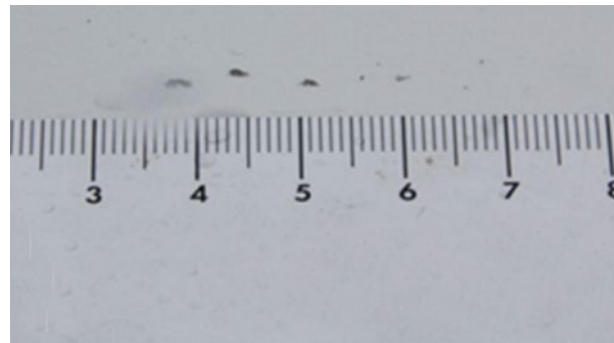
SOMMAIRE

ASPECT EXTÉRIEUR DU VÉHICULE	14
HABITACLE	32
STRUCTURES ADDITIONNELLES	40
TECHNIQUE DU VÉHICULE	54
AUTRES	62



ASPECT EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

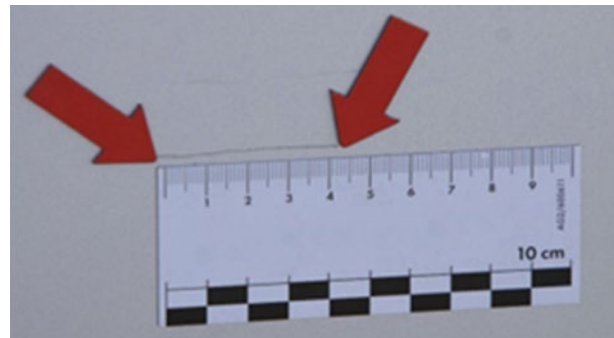
CARROSSERIE ET PIÈCES RAPPORTÉES: ECLATS, RAYURES, ENFONCEMENTS, MAFAÇONS ET NETTOYAGE



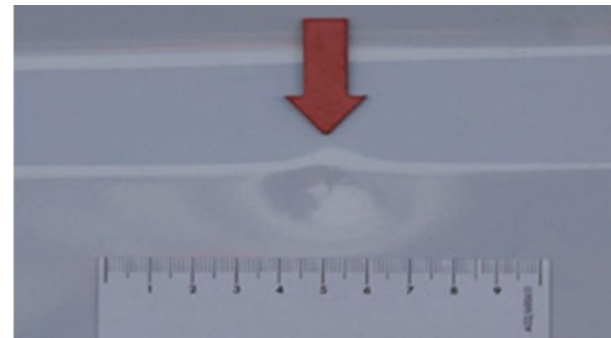
 Eclat ≤ 5 mm de diamètre et ≤ 20 éclats



 Eclat sur tranche de portes



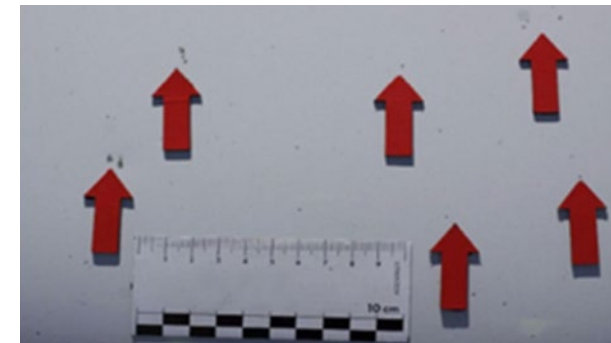
 Dommage lustrable ou rayure ≤ 50 mm



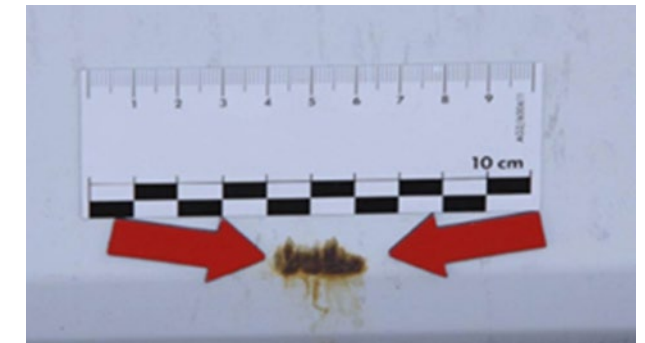
 Enfoncements de diamètre ≤ 20 mm avec peinture non altérée, hors grêle et picots positifs dans la limite de 5 enfoncements par panneau

AUTRES:

-  Petites éraflures, par ex. sur les bords des portes
-  Petits impacts de gravillons (non traversants jusqu'à la couche de fond) sur l'avant du véhicule
-  Légers dommages de pollution, pouvant être éliminés par polissage
-  Légères traces, par ex. de station de lavage
-  Légères rayures de la peinture au niveau des seuils de chargement
-  Légères différences de couleur dues à l'utilisation de différents revêtements ou matériaux de base et au vieillissement



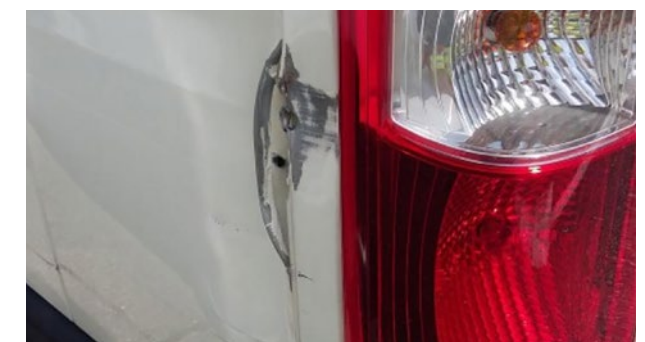
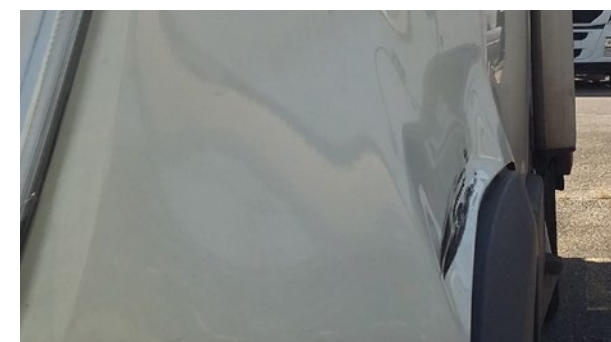
 Eclat > 5 mm ou > 20 éclats



 Rayures avec oxydation, dépôt chimique ou autre non nettoyable



 Rayures > 20 mm
NB : sur porte battante arrière pas de possibilité de peinture par demi panneau

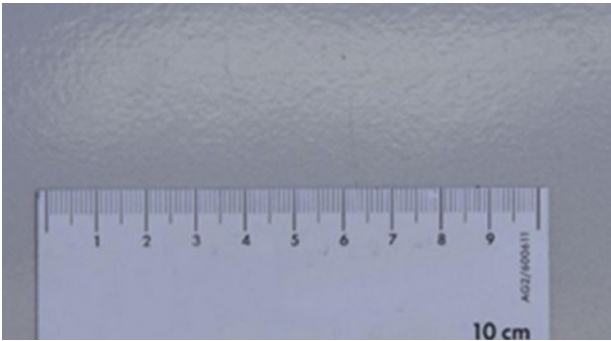


 Eléments non réparables, hors limite économique de réparation ou pièce échangée non conforme

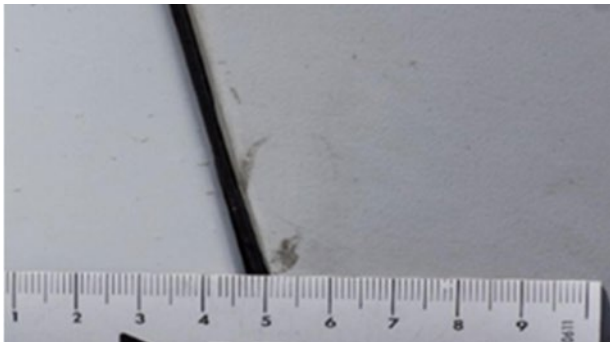
CARROSSERIE ET PIÈCES RAPPORTÉES: ECLATS, RAYURES, ENFONCEMENTS, MAFaçONS ET NETTOYAGE



Enfoncements de diamètre > 20 mm, peinture altérée, grêlée ou picots positifs
NB : Smart repair possible sur picot positif isolé si peinture non altérée



Peinture refaite avec défaut « peau d'orange ». Peinture trop chargée, insuffisante, avec inclusion de particules



Différence de teinte suite à une réparation
NB : tolérance acceptée liée au vieillissement du véhicule



Traces de colle.NB : Si présence de tags ou graffitis, valorisation en temps réel du nettoyage et/ou lustrage



Marquages publicitaires suivant la definition de la carrosserie.



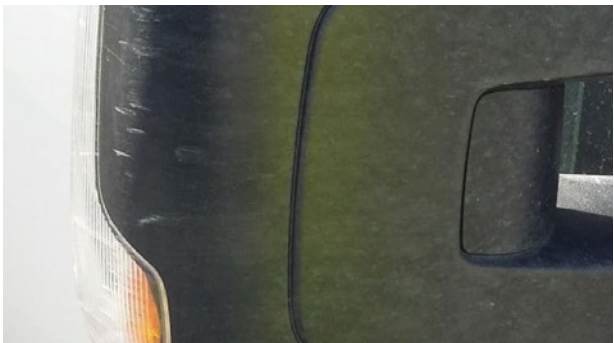
Mafaçon : Tôle déformée suite à une réparation



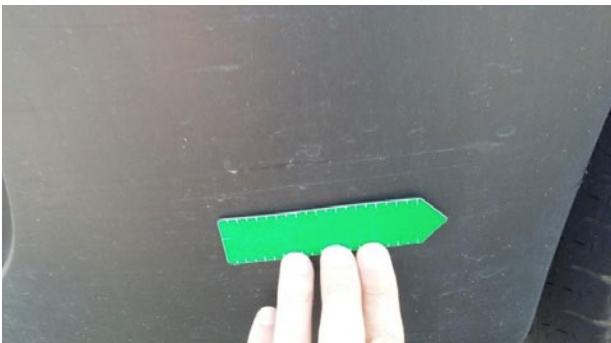
AUTRES:

- Dommages importants dus à la pollution ou des dépôts chimiques, s'il est nécessaire de renouveler la peinture
- Fortes divergences de couleur, par ex. suite à des retouches de peinture
- Réparations de peinture non professionnelles
- Gros impacts de gravillons (jusqu'à la couche de fond)
- Arrachement de matière et/ou déformation de la carrosserie et des pièces rapportées

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS, ACCÈS, PORTES, PARE-CHOCs, PROTECTIONS ANTI-ENCASTREMENT LATÉRALES ET ARRIÈRE



Rayures non sensibles à l'ongle et surface ≤ 45 cm² (équivalent à une carte de credit)



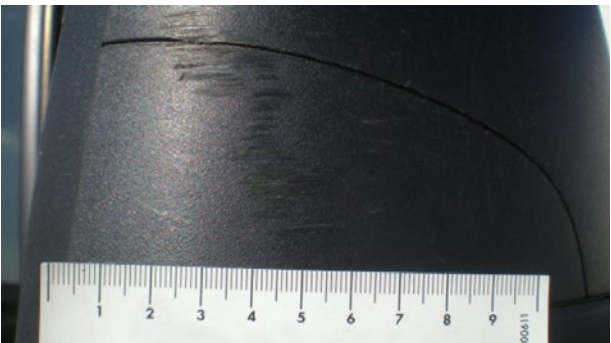
Rayures sensibles à l'ongle ou surface ≤ 45 cm² (équivalent à une carte de crédit)



Légères rayures superficielles, par ex. au niveau du bouchon de réservoir, des trappes, poignées de portes, des pare-chocs et des moulures



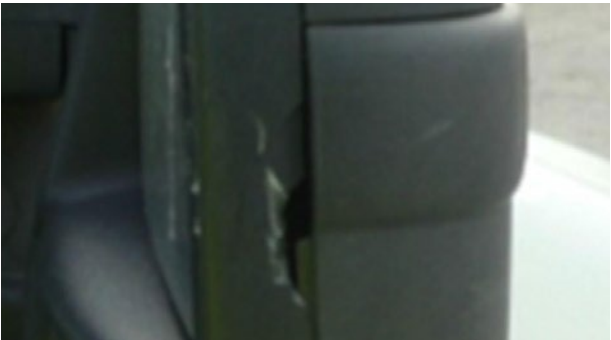
Légères rayures de la peinture au niveau des seuils de chargement



Rayures sensibles à l'ongle ou surface > 45 cm² (équivalent à une carte de crédit)



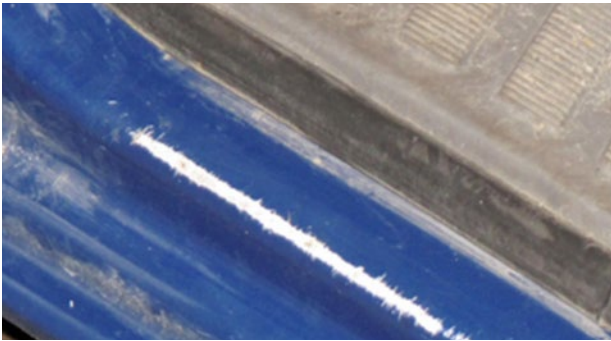
Arrachement de matière ou déformation dans la limite économique ou de faisabilité



Arrachement de matière, pièce cassée



RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS, ACCÈS, PORTES, PARE-CHOC, PROTECTIONS ANTI-ENCASTREMENT LATÉRALES ET ARRIÈRE



Rayures sensibles à l'ongle et surface > 45 cm² (équivalent à une carte de crédit)



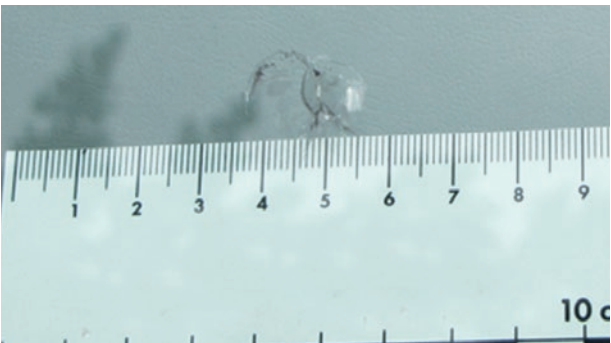
Cassé, arrachement de matière ou déformation hors limite économique ou de faisabilité



VITRAGE ET ÉCLAIRAGE (FEUX AVANT ET ARRIERE)



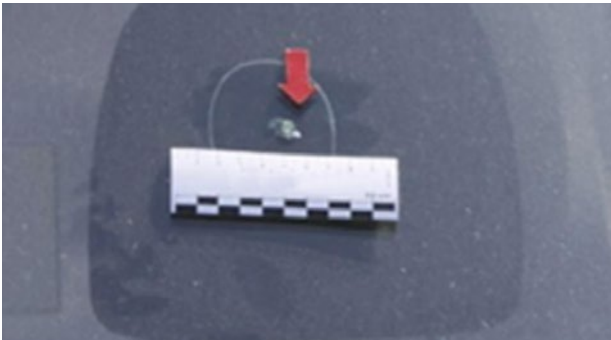
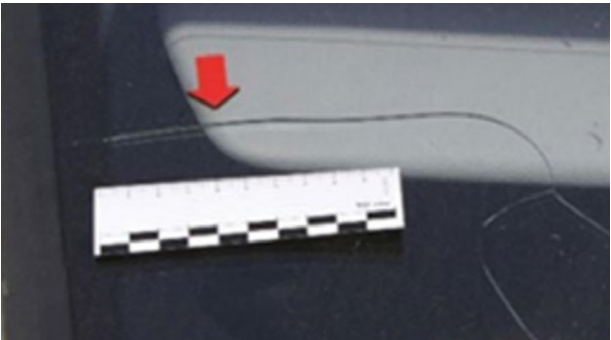
Note: Le champ de vision est défini par une feuille format A3 positionnée à la verticale dans l'axe du volant et centrée verticalement sur le parebrise.



Eclats $\leq 20\text{mm}$, hors champ de vision et nombre ≤ 3 éclats



Rayure légère (sans arrachement de matière), hors champ d'éclairage et feu étanche (LUSTRAGE)

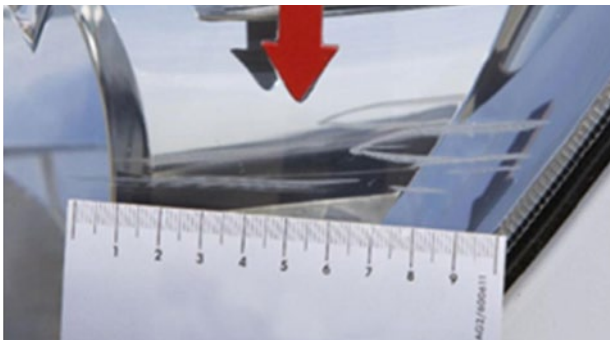


Eclats $> 20\text{mm}$, nombre > 3 éclats, ou éclat dans le champ de vision, fissuré, mal monté avec malfaçon, sablé ou rayé
Note: En cas de dommage du pare-brise dans le champ de vision du conducteur, il est nécessaire de vérifier la législation locale.

AUTRES:

- Légères rayures sur feux arrière
- Légers impacts de gravillons sur les phares
- Impacts de gravillons réparés de manière professionnelle, non situés dans le champ visuel du conducteur

VITRAGE ET ÉCLAIRAGE (FEUX AVANT ET ARRIERE)



Rayure profonde (avec arrachement de matière), hors champ d'éclairage et feu étanche



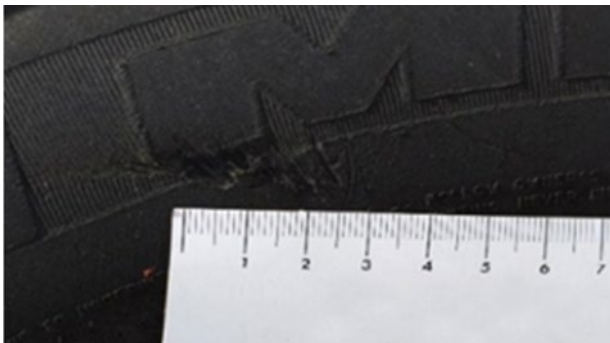
Feux arrières et avant cassés



Rayure dans le champ d'éclairage, ou fissure, ou présence de condensation, ou cassé, ou fixation cassée



PNEUMATIQUES , JANTES ET ENJOLIVEURS



Pneumatiques: entaille ≤ 3 mm de profondeur (CONFORME)



Pneumatiques: profondeur de fond de gorge ≥ 5 mm (CONFORME)
Nota : La mesure de l'usure des pneumatiques est réalisée dans la rainure la plus usée du pneumatique.



Jantes et Enjoliveurs: rayures superficielles multiples avec ou sans arrachement de matière



Pneumatiques: entaille > 3 mm de profondeur, arrachement



Enjoliveurs: déformé, cassé, arrachement de matière ou manquant



- Pneumatiques: profondeur de fond de gorge < 5 mm
Nota : La mesure de l'usure des pneumatiques est réalisée dans la rainure la plus usée du pneumatique.
- La marque des pneumatiques n'appartient pas à la liste mes marques référencées suivante: Michelin, Kleber, Continental, Uniroyal, Bridgestone, Firestone, Good-Year, Dunlop, Pirelli, Yokohama, Hankook.
- Présence de pneumatiques de manufacturiers différents sur un même essieu
- Les tailles et indices constructeurs ne sont pas respectés
- Un pneumatique est rechapé ou retaillé

PNEUMATIQUES , JANTES ET ENJOLIVEURS



Sur jante acier : bord d'accroche légèrement déformé



Voile de jante déformé, jante non conforme. Valorisation d'un contrôle de géométrie pour vérifier l'état sécuritaire du véhicule

Fissures, déformations, forte perte de matière, dommages de peinture importants sur les jantes

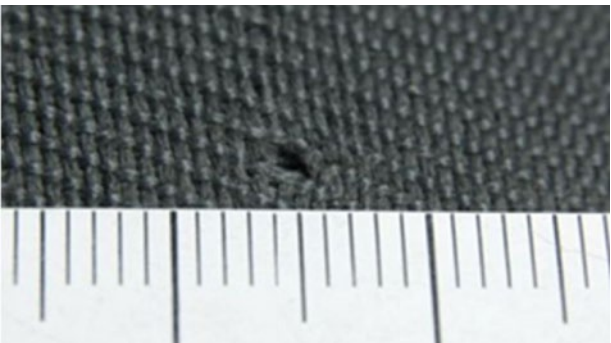
Corrosion importante sur les jantes et pneu de profil tout terrain ou hiver





HABITACLE

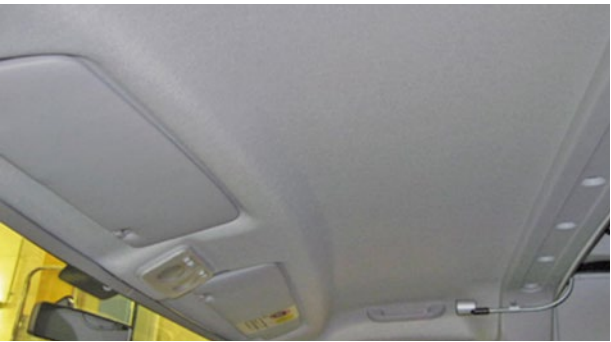
SELLERIE, REVÊTEMENTS DE PLANCHER, CACHES, GARNITURES ET CIEL DE PAVILLON



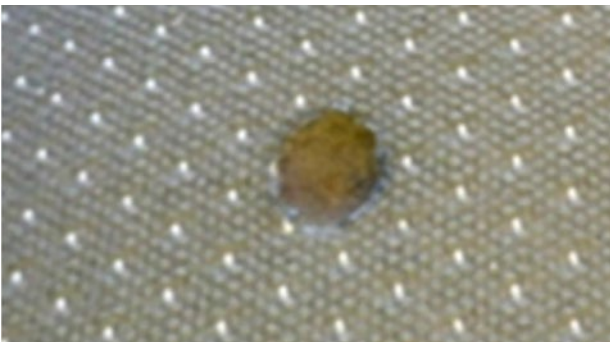
Brulure ≤ 3 mm et sans perforation de la coiffe



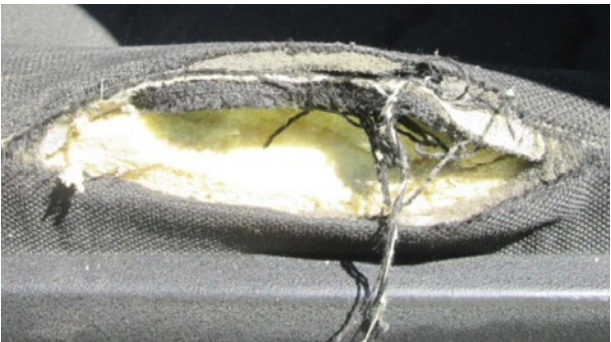
Légères salissures pouvant être éliminées par un chemical nettoyage réalisé par un professionnel



Légères décolorations liées aux rayons du soleil
Habillage de cloison intérieure déchirée derrière siege Conducteur



Brulure > 3 mm ou perforation ou déchirure de la coiffe sans détérioration de la mousse



Manque de mousse, ou structure cassée



Perforation des garnitures en plastique dur: Réparation des garnitures de plastique dur forfait 1h si esthétiquement acceptable et reparable

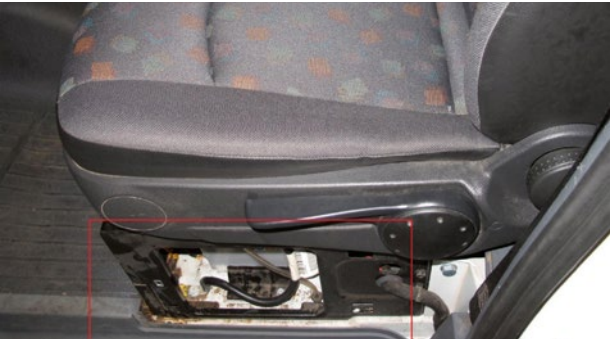


Habillage textile :déchirure, perforation > 5 mm, taches indélébiles

SELLERIE, REVÊTEMENTS DE PLANCHER, CACHES, GARNITURES ET CIEL DE PAVILLON



Fortes salissures, taches et odeurs nécessitant un un chemical nettoyage réalisé par un professionnel.



Équipements ou garnitures manquants



TABLEAU DE BORD, VOLANT, INSTRUMENTS, SYSTEMES DE COMMANDE, CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, CLIMATISEUR AUTONOME, CHAUFFAGE D'APPOINT



Traces d'usure d'usage sur le tableau de bord, les instruments de bord et le volant



Légères décolorations liées aux rayons du soleil
Légères salissures pouvant être éliminées par un chemical nettoyage réalisé par un professionnel



Eléments de commande, éléments de sièges ou garnitures manquantes, cassées ou percées
Systèmes, ceinture de sécurité, commande du siège, affichages et visuels non fonctionnels



Rayures sur le combiné d'instruments et autres visuels ou trous situés dans le champ de vision
Fortes salissures, taches et odeurs nécessitant un un chemical nettoyage réalisé par un professionnel.

AUTRES:

- Traces de carbonization
- Fortes décolorations
- Filtres encrassés
- Gaine de volant abime



STRUCTURES ADDITIONNELLES

FOURGONS



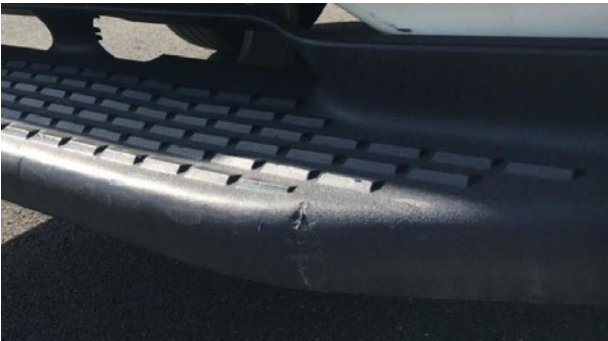
Marchepieds arrière: déformations légères



Protections intérieures bois: petits impacts



Déformations intérieures: Déformations légères sans perforation ou découpes et dont le temps de réparation est $\leq$ 3h



Marchepieds arrière: déformations dans la limite économique de la réparation



Marchepieds arrière: déformations hors limite économique de la réparation



Déformations intérieures: Déformations importantes dont le temps de réparation est $>$ 3h, perforations, découpes



Déformations intérieures: Perforations, découpes, déformations hors limite économique de la réparation. Dépôt dénaturant et non rattrapable (poudre, peinture, etc.) (Passage de roue non valorisable si réparation $<$ 3h)



Protections intérieures bois: impacts, déchirement de panneau, absence de panneau (hors panneaux supérieur de portes)



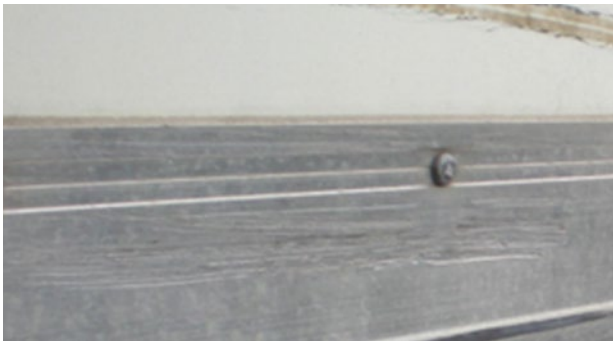
CAISSE 20M3



Capucine et déflecteur: rayure légère dans de respect de l'esthétique du véhicule



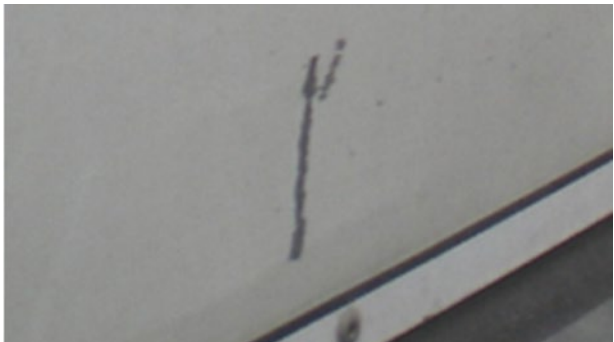
Panneaux latéraux: rayure légère avec arrachement de matière ≤ 20 cm



Profilés de rive de caisse: rayure légère



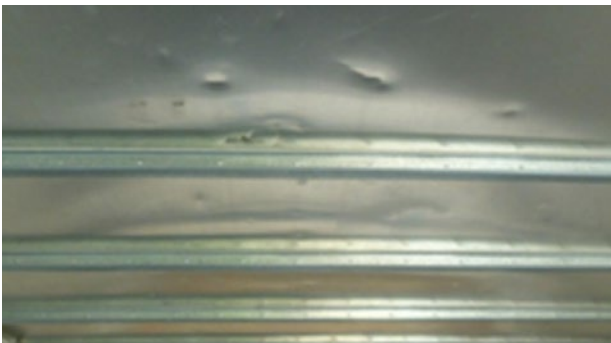
Barres cyclistes: rayure légère



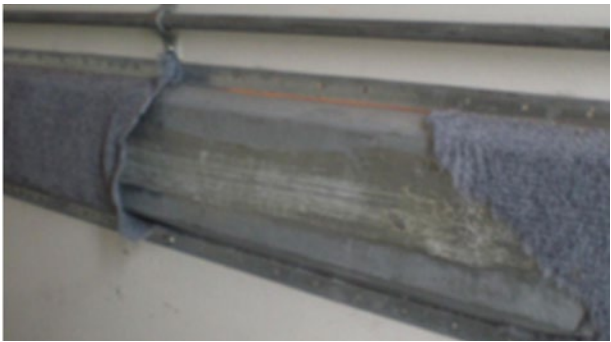
Portes latérales et arrières: déformations légères: temps de réparation ≤ 1 h



Plancher: déformations légères, usure superficielle



Pavillon: Déformations légères dans le respect de l'esthétique du véhicule

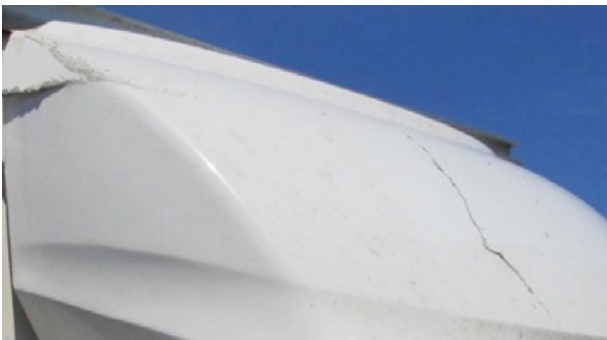


Capitons et tringles: moquette déchirée ou décollée

CAISSE 20M3



Capucine et déflecteur: dans la limite économique de la réparation



Capucine et déflecteur: fissure importante, morceau manquant ou hors limite économique de la réparation



Panneaux latéraux: rayure avec arrachement de matière $\geq 20\text{cm}$ dans la limite économique de la réparation.
Possibilité de peinture en demi panneau



Panneaux latéraux bois: support bois endommagé $\geq 20\text{cm}$



Profilés de rive de caisse: déformations dans la limite économique de la réparation



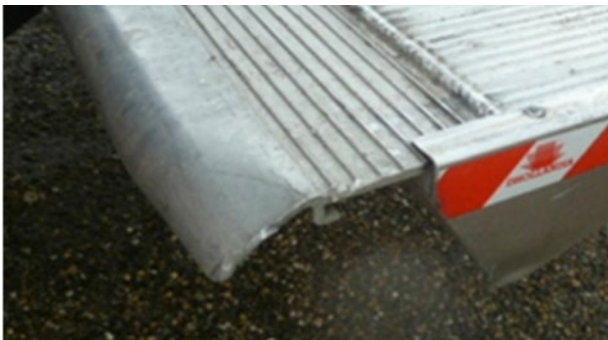
Panneaux latéraux fibre: déformation en partie basse sur une longueur $> 1\text{m}$
NB : le remplacement du panneau de face avant de la caisse nécessite la dépose de la caisse.



Profilés de rive de caisse: déformations hors limite économique de la réparation, perforations, arrachement d'une partie du profilé



Barres cyclistes: déformation dans la limite économique de la réparation



Hayon élévateur: déformations du plateau dans la limite économique de la réparation



Barres cyclistes: déformation hors limite économique de la réparation



CAISSE 20M3



Hayon élévateur: déformations du plateau hors limite économique de la réparation, moulure cassée ou incomplète



Portes latérales et arrières: déformation importante: temps de réparation > 1h dans la limite économique de la réparation, fermeture non étanche

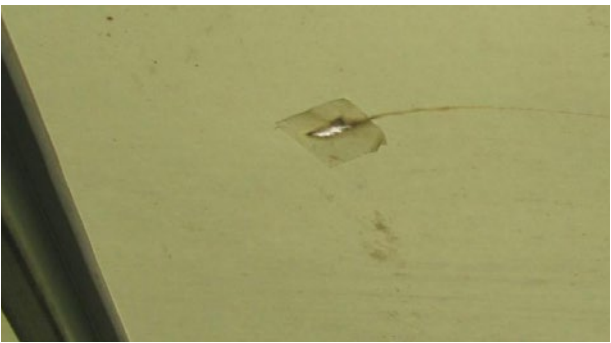


Portes latérales et arrières: portes pliées aux points d'ancrages des charnières, cassées, perforées, ou hors limite économique de la réparation

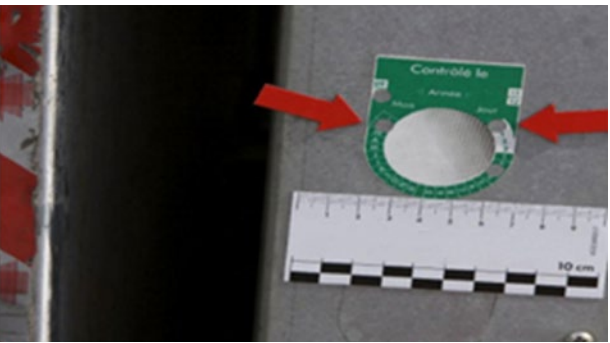


Plancher: déformations ou perforations dans la limite économique de la réparation

Déformations ou perforations hors limite économique de la réparation. Possibilité d'échange du plancher par tronçon



Pavillon: perforé ou déchiré dans la limite économique de la réparation



Hayon élévateur: dates de contrôle périmées



Pavillon: Cadre endommagé, peausserie hors limite économique de la réparation



Capitons et tringles: tringles et capitons déformés dans la limite économique de la réparation



Capitons et tringles: tringles, fixations, capitons manquants ou déformés hors limite économique de la réparation

BENNES



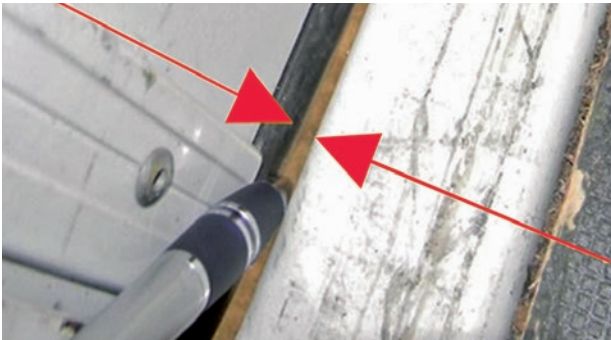
Rayure legeres, déformations de la ridelle dont le temps de réparation $\leq$ 1h



Rayures > 20 cm



Déformations de la ridelle dont le temps de réparation > 1h et dans la limite économique de la réparation



Déformations de ridelles hors limite économique de la réparation , fermeture impossible ou non étanche au sable



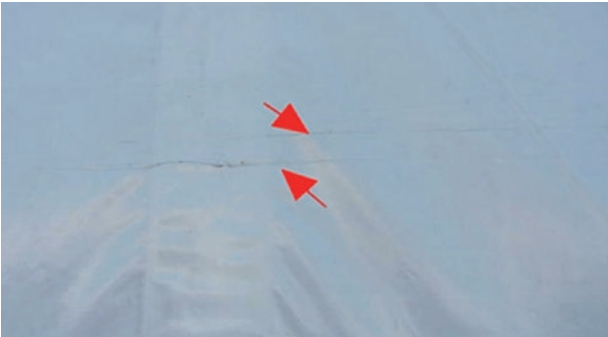
Trace de béton ou produit chimique dont la superficie $\geq$ ¼ de la superficie de la benne

Trace de béton ou produit chimique sur le dos cabine

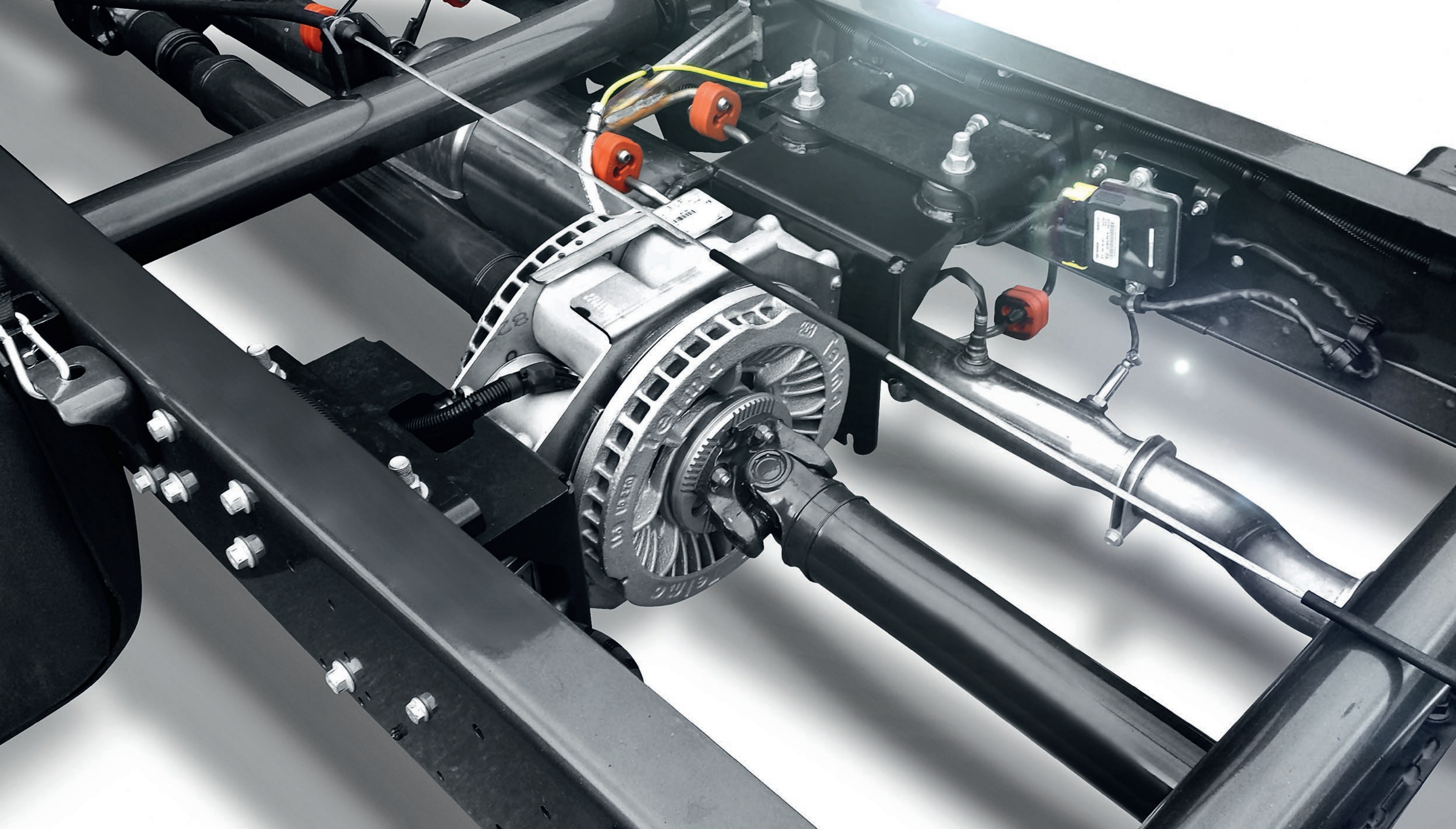
BÂCHES



- ☑ Légères rayures de surface (éliminables par nettoyage)
- ☑ Légers dommages dus à la pollution
- ☑ Légères traces, par ex. de station de lavage
- ☑ Légères différences de couleur dues à l'utilisation de différents revêtements ou matériaux de base et au vieillissement



- ✗ ⌛ Rayures profondes jusqu'au textile
- ✗ ⌛ Eraflures avec abrasion importante
- ✗ ⌛ Dommages importants dus à la pollution
- ✗ ⌛ Décolorations marquées
- ✗ ⌛ Réparations non professionnelles
- ✗ ⌛ Déchirures de la bâche, des oeilletons ou crochets
- ✗ 🧴 Adhésifs publicitaires ou résidus d'adhésifs, restes de colle



TECHNIQUE DU VÉHICULE

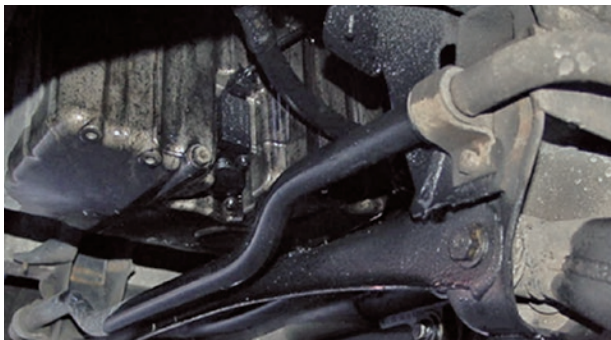
CHAÎNE CINÉMATIQUE, DIRECTION, CHÂSSIS, SUSPENSION, ORGANES, ORGANES ANNEXES



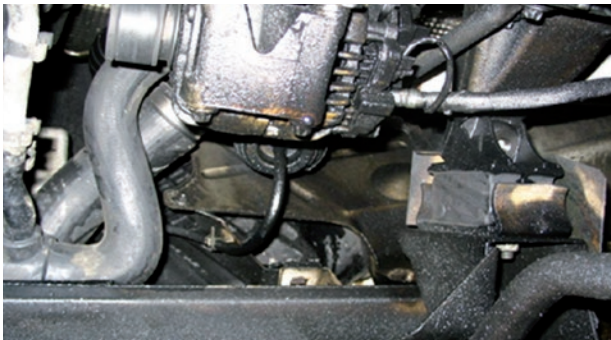
Traces d'usure non préjudiciables pour la sécurité routière



Légères traces d'huile (absence de gouttes)



Toutes les fuites au niveau du moteur, de la boîte de vitesses et du différentiel, de la suspension hydraulique et des amortisseurs



Fuites au niveau du boîtier de direction et de la pompe de direction assistée

AUTRES:

- Fissures dans les soufflets de suspension et soufflets d'arbre de transmission
- Ressorts cassés
- Tous les signes d'usure décelables par un contrôle visuel et préjudiciables pour la sécurité routière
- Eléments d'essieu, de suspension et de châssis endommagés par des chocs
- Barres d'accouplement/bras transversaux etc. usés
- Bruits anormaux au niveau du moteur de la boîte de vitesses, du différentiel et de la chaîne cinématique

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT



Etat conforme au contrôle technique

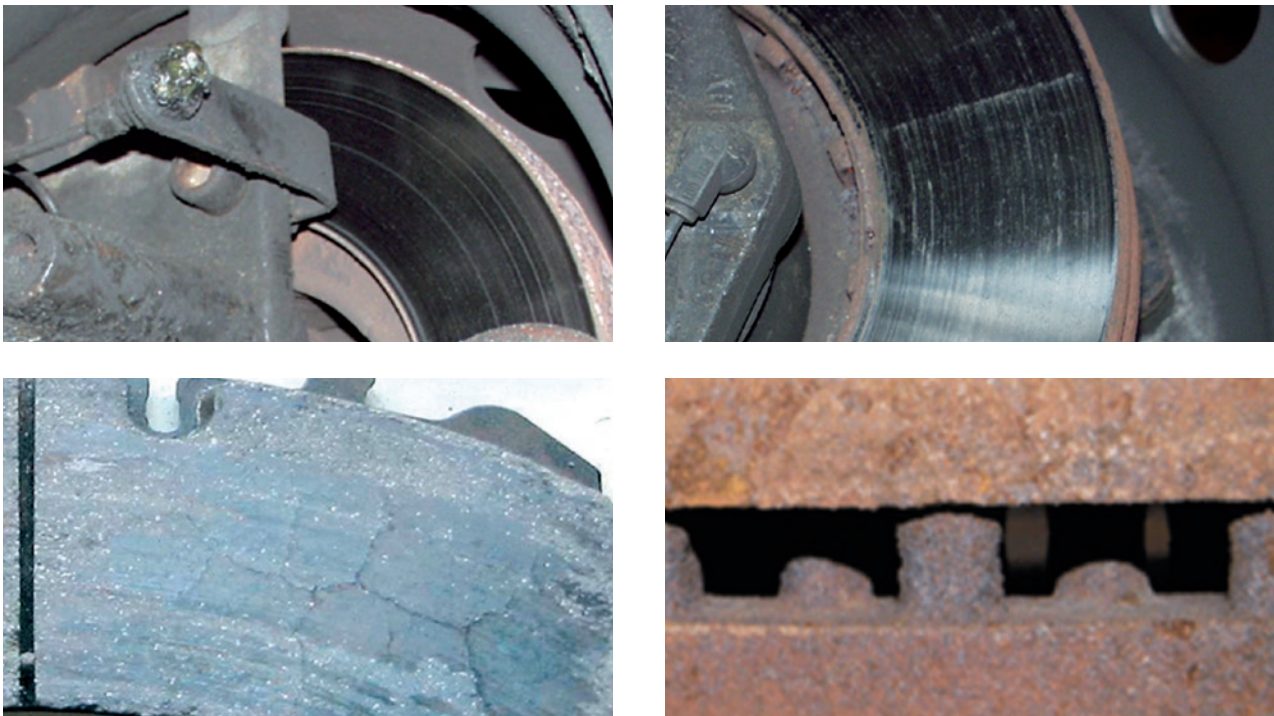


- 🔧 ⬅️ ➡️ Présence de fuites
- 🔧 ⬅️ ➡️ Rouille



- 🔧 ⬅️ ➡️ Dommages dus à des chocs externes
- 🔧 ⬅️ ➡️ Equipements manquants, par ex. sorties d'échappement arrachées ou déformées

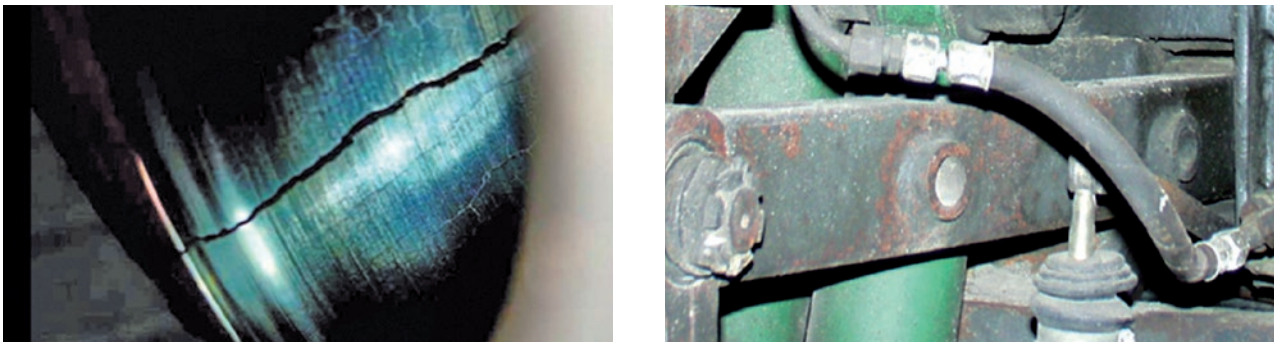
SYSTÈME DE FREINAGE



Etat normal et conforme à l'âge et au kilométrage du véhicule



Disques de frein rouillés, rodés, usés



Non conforme au code de la route et non valide au contrôle technique

AUTRES:

- Garnitures de frein usées
- Conduites de frein poreuses
- Altération du fonctionnement
- Domages dus à un stationnement prolongé

EQUIPEMENT STANDARD ET DOCUMENTATION, MAINTENANCE, RÉVISIONS



Afin d’éviter tous frais et coûts supplémentaires, vérifiez avant la restitution du véhicule que toutes les pièces et documents appartenant au véhicule sont complets. Vous pouvez à cet effet vous appuyer sur la liste suivante:

- ✓ Carnet de maintenance
- ✓ Livre de bord / notice d'utilisation
- ✓ Attestation d'immatriculation
- ✓ Roue de secours ou Compresseur et produit de gonflage
- ✓ Lot de bord
- ✓ Dispositif d'attelage de hayon
- ✓ CD/DVD de navigation
- ✓ Carte du code de la radio (pour modèles avec code card)
- ✓ Clé et clé de rechange
- ✓ Télécommande avec clé
- ✓ Triangle de présignalisation
- ✓ Filet de séparation des bagages
- ✓ Housses de siege
- ✓ Validité du frigo
- ✓ Contrôle du hayon
- ✓ Contrôle technique en cours de validité

DIRECTIVES POUR LE RETOUR DES VÉHICULES

AVANT-PROPOS

Les activités d'entretien doivent être effectuées conformément aux exigences de la loi, aux directives des accords d'entretien et de réparation ou de tout autre accord de service, le cas échéant, et au Manuel de l'utilisateur Iveco.

Il est toujours recommandé d'effectuer l'entretien du véhicule conformément à la législation en vigueur et aux instructions recommandées par le constructeur, et d'utiliser les programmes officiels d'entretien et de réparation IVECO qui garantissent toujours une efficacité maximale, car ils fournissent les véhicules avec des pièces de rechange d'origine et par l'utilisation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à produire lors de la restitution du véhicule selon les différents cas possibles:

SI LE VÉHICULE BÉNÉFICIE D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC IVECO ET QUE LES INTERVENTIONS SONT EFFECTUÉES DANS UN ATELIER AGRÉÉ DU RÉSEAU IVECO

- Aucun document n'est requis

SI LE VÉHICULE NE BÉNÉFICIE PAS D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC IVECO

Lorsque les interventions d’entretien sont effectuées aux frais du client dans un atelier agréé du réseau Iveco

- Le carnet de garantie avec les données et le cachet de l'entretien effectué dans l'atelier agréé IVECO

En alternative:

- La facture émise par l'atelier agréé IVECO, avec les informations relatives à:
 - ✓ données d'entretien
 - ✓ les références uniques au véhicule (VIN ou plaque d'immatriculation) et le kilométrage au moment de l'intervention,
 - ✓ liste des composants, lubrifiants et fluides (avec la référence Iveco ou la référence de leur équivalent en cas de matériaux non originaux) utilisés
 - ✓ liste des opérations d'entretien effectuées

Lorsque les interventions d'entretien sont effectuées aux frais du client dans un atelier qui ne fait pas partie du réseau agréé IVECO

- La facture émise par l'atelier, avec les informations relatives à:

- ✓ données d'entretien
- ✓ les références uniques au véhicule (VIN ou plaque d'immatriculation) et le kilométrage au moment de l'intervention
- ✓ liste des composants, lubrifiants et fluides (avec la référence Iveco ou la référence de leur équivalent en cas de matériaux non originaux)
- ✓ liste des opérations d'entretien effectuées

Lorsque les interventions d'entretien sont effectuées aux frais du client dans ses ateliers internes

- ✓ Les factures d'achat des matériaux utilisés (composants, lubrifiants et fluides) originaux ou équivalents, dont les données d'achat sont antérieures ou concomitantes à celles de l'intervention d'entretien
- ✓ L'ordre interne qui signale que l'intervention d'entretien a été effectuée sur un véhicule spécifique avec des références uniques à la date de l'entretien et au véhicule (VIN ou plaque d'immatriculation) et au kilométrage au moment de l'intervention

QUESTION FREQUENTES

1. Quel est le processus de retour du véhicule?

Vous serez contacté 3 mois avant l'expiration du contrat par lettre ou par email afin de vous rappeler les consignes de retour du véhicule et d'avoir le temps de préparer le véhicule conformément au contrat.

Une inspection doit être planifiée entre vous et OK TRUCKS dans les 2 semaines précédant la fin du contrat, le protocole vous sera ensuite indiqué.

Sur demande ou retour de volume (ex: >20 unités) une inspection préliminaire pourra être planifiée dans les 4 semaines précédant la fin du contrat.

L'estimation des dommages sera effectuée par un tiers.

Lieu de retour : le véhicule doit être retourné à l'emplacement défini en respectant les conditions de retour.

2. Comment procéder en cas d'extension de contrat ou d'Intérêt d'achat du véhicule?

Si vous êtes intéressé par une prolongation du contrat en cours ou par la possibilité d'acheter le véhicule, vous pouvez contacter IVECO ou votre concessionnaire dans les 3 à 6 mois précédant l'expiration de votre contrat. Dans la cas d'une extension de contrat, la période et le kilométrage seront demandés par votre référent commercial pour le calcul de votre extension d'offre.

3. Quand dois-je rendre le véhicule?

A la date convenue avec IVECO ou au plus tard le dernier jour du contrat en conformité avec les conditions de retour.

4. Que se passe-t-il si je retourne le véhicule après la date d'échéance du contrat?

Des frais seront facturés si le véhicule est rendu après la date de retour convenue dans le contrat.

5. Que se passe-t-il si le véhicule ne respecte pas les conditions de retour?

Des frais seront facturés pour les réparations nécessaires afin de respecter les conditions de retour, à moins que le niveau des dommages dépasse le seuil autorisé indiqué dans le contrat de rachat.

6. Que se passe-t-il si je ne suis pas d'accord avec les réparations facturées?

L'évaluation par un expert indépendant est définitive; si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez demander votre propre évaluation par un expert indépendant à vos frais.

OPTIONS DE CONTRAT

EXTENSIONS DU CONTRAT

Si vous souhaitez prolonger votre contrat, veuillez contacter le centre OK TRUCKS de votre région ou demander à parler au département des véhicules d'occasion.

RETOUR DU VÉHICULE

Si nous ne recevons pas de demande de prolongation du contrat, nous présumons que les marchandises nous sont retournées à la date de fin de contrat préalablement convenue.

Ce catalogue de dommages est disponible et consultable sur le site www.oktrucks.fr

NOTES

NOTES



www.oktrucks.fr

IVECO

Votre partenaire pour un transport durable

OK TRUCKS

PRE-OWNED VEHICLES CERTIFIED BY **IVECO**